

Breuillet est équipée depuis le 1<sup>er</sup> mars de caméras de vidéo-surveillance. Un dispositif qui se répand rapidement dans les communes du département mais qui se veut avant tout préventif.

**Bernard Sprotti, maire de Breuillet, et le commandant Mathieu écoutent les explications du concepteur des caméras de vidéosurveillance.**



## Les parkings sous surveillance

Pour les remarquer, il faut savoir qu'elles sont là. Les caméras de vidéosurveillance "dernier cri" sont d'une discrétion confondante. Installées depuis le début d'année, « elles ne fonctionnent que depuis que nous avons reçu l'autorisation de la Préfecture », prévient Bernard Sprotti, maire de la commune. A la recrudescence de la délinquance, l' élu oppose la "vidéoprotection". Mercredi 29 avril, l' élu a présenté le nouveau dispositif aux représentants de la gendarmerie lors d'une courte visite : « La vidéoprotection est un maillon de la chaîne de sécu-

rité qui a trois effets. Tout d'abord dissuasif. Il permet aussi un pilotage de l'intervention et enfin c'est une aide à l'identification lors de l'enquête », observe le commandant Mathieu de la compagnie de gendarmerie d'Etampes. Jacques Garau, sous-préfet d'Etampes, n'a finalement pas pu se rendre sur place. « Le ministère de l'Intérieur encourage les communes à s'équiper de tels dispositifs. Nous, nous le faisons essentiellement dans une optique préventive : les images seront conservées 21 jours puis détruites », assure Bernard Sprotti. Pour l'heure, la dizaine de caméras sont instal-

lées sur quatre parkings publics : le parking de la salle des fêtes, celui de la gare, celui du Moulin et au gymnase. « Nous avons constaté des dégradations sur les murs de l'équipement... », justifie l' élu. Avec ces 120 000 € d'investissement

(supportés à 30 % par les deniers municipaux), l' élu espère un recul des "incivilités" en 2009 par rapport à 2008 avant d'envisager une extension à d'autres lieux publics...

**David Berthélem, avec T.V.**

### En +

#### La vidéosurveillance est tendance...

Arrivée en France en 1991 à l'initiative de Patrick Balkany, maire UMP de Levallois-Perret, la vidéosurveillance s'est largement propagée. En 2007, on estimait à 340 000 le nombre de caméras installées sur le territoire. Dans l'Essonne, 39 communes disposent d'un dispositif de vidéosurveillance à ce jour mais seulement 6 sur les 79 communes de l'arrondissement d'Etampes.